


Guide pratique pour un fleurissement réussi

Bourgogne du sud

Faites
une fleur
à votre patrimoine





Le fleurissement mérite une attention particulière : la préservation des ressources naturelles et notamment de l'eau, amélioration du cadre de vie, relation entre fleurissement et patrimoine... Un fleurissement ne peut-être réussi sans une prise en compte générale de son environnement. Il convient de prévoir un plan d'aménagement global permettant de déterminer les endroits judicieux à fleurir au sein d'une commune.

RÉFLEXIONS PRÉALABLES

→ Analyse

- **le paysage** : il s'agit d'observer la commune : ses atouts, ses défauts, inventorier les richesses patrimoniales et naturelles : ruelles, lavoirs, fontaines, chapelles, calvaires, espaces naturels, marais, cours d'eau...
- **le sol** : c'est un facteur déterminant. Il peut être calcaire, argileux, granitique, sablonneux, humide... Selon sa nature, vous aurez un vaste choix de végétaux ou, au contraire, des contraintes. Même s'il est toujours possible de l'améliorer, il vaut mieux choisir des plantes adaptées, sinon vous allez à l'échec. Dans tous les cas, pour bien réussir votre plantation, il sera nécessaire d'effectuer une bonne aération du sol par un bêchage profond, l'enfouissement d'une fumure de fond, également appelé amendement, à adapter en fonction du sol (fumier, terreau, engrais, compost etc.).
- **le climat** : les variations climatiques sont importantes entre le nord-ouest et le sud-est du département. Il convient d'en tenir compte et apprendre à adapter les plantes en fonction de celui-ci.



- **l'exposition** : les plantes ne tolèrent pas toutes la même exposition. Certaines plantes se plaisent en plein soleil, d'autres préfèrent la mi-ombre.

- **le cadre** : il est important, sinon essentiel. Quel fond donner à votre massif? Doit-il s'adosser sur des arbustes ou être isolé sur une pelouse? La réponse dépend de votre mise en scène, votre massif doit s'harmoniser avec cette ambiance. Votre composition doit s'inscrire dans son cadre pour paraître naturelle et ainsi s'intégrer dans son environnement.



- **les contraintes techniques** : l'emplacement choisi est-il ou sera-t-il équipé d'arrosage automatique? Sommes-nous sur un axe de circulation routière ou piétonne?
- **les moyens existants ou à prévoir** : dès la conception, il faut définir par qui (employés municipaux, bénévoles, entreprises) et avec quels moyens (financiers, matériels, humains) seront assurés le suivi et l'entretien des espaces paysagers et fleuris. Il faut se donner des objectifs réalisables.

Se poser les bonnes questions : où? quand? comment? pourquoi fleurir? pour qui? à quelle saison?

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN FLEURISSEMENT RÉUSSI, QUELQUES PRINCIPES DE BASE

- **Choisir le bon emplacement.** Le fleurissement doit accompagner un lieu de qualité afin de lui apporter une valeur ajoutée. Ce n'est pas une pièce rapportée, ni un objet supplémentaire. Il doit être à sa place, lié à l'ensemble.
- **Réserver le fleurissement aux lieux de vie** (mairie, place principale, lieux touristiques etc.). Il est possible d'embellir et d'accompagner certains lieux d'une simple plantation pérenne (arbres, arbustes). Le fleurissement ne doit pas être utilisé pour cacher des espaces ingrats.
- **Donner la priorité au fleurissement en pleine terre.** L'utilisation de bacs ou jardinières doit être limitée aux seuls endroits où il n'est pas possible de faire autrement. Elles exigent des soins permanents, doivent avoir une grande capacité de terre, être percées et drainées avec des contraintes importantes d'arrosage. Celles-ci doivent s'intégrer à l'environnement rural (attention à limiter la diversité des contenants). Les contenants devront faire l'objet d'un entretien régulier.
- **Composer le décor, soigner le cadre végétal qui compte autant que le fleurissement.** La mise en place d'un écrin de verdure doit tenir compte de l'architecture, de son époque et de son échelle. Les arbres permettent de structurer l'espace. Leur choix doit être adapté et à l'échelle du lieu, afin d'éviter les interventions de taille dévoreuses de temps et génératrices de déchets. L'implantation doit être de qualité avec des fosses de plantation adaptées (ex : pour un parking une fosse de 4 à 8 m³ avec un mélange travaillé). Un entretien (tuteurage, arrosage, taille de formation) et un arrosage suivi sont nécessaires les deux premières années.
- **La gamme végétale est suffisamment large et riche pour offrir des végétaux qui sont intéressants tout au long de l'année :** arbres, arbustes, rosiers paysagers, plantes grimpantes, bulbes, graminées, plantes vivaces, pelouses... Utiliser toute la palette disponible permet de profiter à chaque saison, des fleurs, des feuillages, des parfums, des écorces, afin de créer des scènes élégantes et riches en émotions.

D'autres aspects contribuent aussi à l'embellissement des communes : mobilier, revêtements de sols, éclairage public, propreté, maîtrise des panneaux publicitaires, affichages, enfouissement des réseaux. Il est difficile d'embellir et fleurir un site mal entretenu. L'ensemble de la commune doit donc être propre et les sites ingrats supprimés ou masqués.

Tous ces éléments sont complémentaires et assurent un véritable écrin au fleurissement d'annuelles et de bisannuelles.





FLEURIR LES ESPACES

Choisir les emplacements en tenant compte des réflexions préalables. La connaissance de l'environnement, une étude des couleurs, le travail des volumes et de la densité, l'élargissement de la palette végétale, des associations judicieuses sont les bases d'un fleurissement de qualité.

→ L'harmonie des couleurs

Pour la composition d'un massif, on va définir en 1^{er} les assemblages de couleurs avant de choisir les plantes.

On distingue :

- **les couleurs primaires** : le rouge magenta, le bleu cyan et le jaune primaire.
- **les couleurs secondaires** composées du mélange de 2 couleurs primaires : orange (rouge + jaune), violet (bleu + rouge), vert (bleu + jaune).

Pour des mélanges harmonieux, on évitera, autant que possible, les mélanges de couleurs primaires dans leur tonalité de base afin de ne pas obtenir des contrastes trop criards.

Si l'on souhaite travailler **les contrastes**, on préférera associer des couleurs primaires en atténuant l'intensité de l'une ou plusieurs d'entre elles.

Les harmonies plus douces s'obtiennent en utilisant simultanément des nuances d'une même couleur (camaïeu) ou en utilisant des couleurs proches : rose/violet/bleu ou jaune/orange/rouge, par exemple.

Il ne faut pas hésiter à utiliser les couleurs intermédiaires qui **sont les blancs et les gris** pour atténuer les contrastes ou éclairer les harmonies.

- **Les couleurs chaudes** vont du vert-jaune au rouge. Elles donnent l'impression de se rapprocher.
- **Les couleurs froides** vont du vert au violet. Elles donnent une impression de profondeur et d'éloignement.



→ Le choix des plantes

Il vient en 2^e point après le choix des couleurs. Quelles que soient les couleurs choisies, mais surtout lorsqu'on travaille une seule couleur (monochrome), il conviendra d'y ajouter les éléments qui assureront rythme et vie des compositions : forme des fleurs, texture du feuillage, densité, mouvement, volume, fluidité, lumière...

Travailler les associations végétales. On recherchera donc les plantes en fonction de la couleur souhaitée, leur hauteur, leur texture de fleur ou de feuillage. Il faut **éliminer les plantes délicates ou sensibles aux maladies, à certains ravageurs. Choisir celles adaptées à l'exposition des massifs**, à la nature du sol, varier les compositions par des mélanges judicieux.

Pour cela on se référera aux conseils, aux catalogues professionnels et aux photos que l'on a pris soin de faire les saisons précédentes. Penser à établir votre propre catalogue. **Il est impératif que le travail de composition et de chiffrage soit terminé, au plus tard, le 15 janvier afin que votre producteur puisse préparer et vous fournir des plantes de qualité au moment de la plantation.**



→ La plantation

Pour adopter une attitude respectueuse de l'environnement, il faut :

Ne pas créer de monticules de terre pour créer du volume à un massif. Certaines plantes s'y prêtent très bien et sont capables de réaliser un véritable feu d'artifices en quelques semaines.

Planter au bon moment, le stress des plantes est un facteur d'échec de culture. Il faut effectuer les plantations en temps voulu plutôt que trop tôt en tenant compte des conditions climatiques.

Respecter les densités de plantation, anticiper le développement des plantes (hauteur et volume) au cours de la saison.

- **L'entretien** : il est important d'assurer un suivi régulier des plantations. Le tuteurage, l'enlèvement des feuilles et fleurs fanées, l'aération du sol doivent être assurés tout au long de la saison.
- **La fertilisation** : le fleurissement annuel nécessite fréquemment un apport complémentaire, en particulier dans les jardinières qui, contrairement aux massifs, ne bénéficient pas d'un volume de terre important. Privilégier les amendements organiques* qui améliorent la structure du sol et favorisent l'alimentation de la plante. L'utilisation d'engrais solubles ou liquides pourra être envisagée que ponctuellement en cours de saison. Ils viendront en complément des engrais à libération lente (enrobés) dont l'application et le dosage sont facilités.

* organiques : d'origine animale ou végétale



DES PRATIQUES RAISONNÉES POUR FLEURIR DURABLEMENT



- **La gestion de l'eau : Il faut changer nos habitudes et nos pratiques** pour la mise en place d'un fleurissement durable à travers quelques gestes simples :

Arroser le matin ou le soir en évitant les heures chaudes de la journée afin de réduire l'évaporation.

Biner les massifs : un binage vaut deux arrosages.

Récupérer les eaux de pluie pour les arrosages manuels.

Economiser l'eau en choisissant des espèces locales et rustiques pour limiter les arrosages.

Dans le cadre de nouveaux aménagements, les zones dédiées aux espaces verts futurs seront prévues dès la conception afin d'intégrer les réseaux (gaines, réserves de bonne terre, eau etc.)

Installer si possible l'arrosage intégré (uniquement sur certains lieux), l'arrosage gouttes à gouttes qui permet des économies d'eau et de temps importantes devant être privilégié pour les arbustes et massifs floraux. Pour un bon fonctionnement, surveiller régulièrement les installations afin d'éviter les gaspillages.

- **Introduire des arbustes, des graminées** qui apportent de la légèreté, **les vivaces** qui assurent un fleurissement sur du long terme et qui reflorisent d'année en année, **des rosiers paysagers**, dans vos massifs.
- **Privilégier les paillages de vos massifs** : utiliser les déchets végétaux locaux ou de la paille sur une hauteur de 6/7 cm pour un résultat efficace. Ils permettent de maintenir un sol propre sans herbicide, de limiter l'évaporation des arrosages, de favoriser la vie microbienne dans le sol, d'améliorer la structure du sol, d'éviter les lessivages du terrain. **Ils permettent aussi un gain de temps aux personnes en charge du fleurissement.** De nombreux autres paillages existent dans le commerce (lin, cacao, etc.).
- **Réduire au minimum les produits de traitement.** Utiliser les bons produits au bon endroit et respecter les dosages.
- **Pratiquer les méthodes alternatives au désherbage** chimique.
- Utiliser les **matériaux locaux.**
- Pratiquer le **compostage des déchets verts.**

Ces bonnes pratiques vous permettront un embellissement durable du cadre de vie de votre commune.

Des fiches techniques détaillées (désherbage, arbres, plantes vivaces, gestion évolutive durable, associations de couleurs, etc.) viendront compléter régulièrement ce document. Pour des conseils plus approfondis, nous vous rappelons que le Conseil Départemental de Fleurissement est à votre disposition pour organiser des réunions techniques.



Bourgogne du sud
Saône & Loire

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE SAÔNE-ET-LOIRE • COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE FLEURISSEMENT
Maison de la Saône-et-Loire • 389, av. de Lattre de Tassigny • 71000 Mâcon - France
tél. 03 85 21 02 21 • fax 03 85 38 94 36 • info@bourgognedusud.com

Guide réalisé en collaboration avec les services espaces verts des villes labellisées de Saône-et-Loire
Crédit photos : Conseil Départemental de Fleurissement • impression : L'exprimeur / janvier 2009

